

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 115

présenté par

Mme Blin, Mme Audibert, Mme Meunier, Mme Trastour-Isnart, Mme Boëlle, Mme Corneloup,
M. Ravier, Mme Poletti, M. Benassaya, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Gosselin,
M. Reda et M. Menuel

TITRE

Au titre du projet de loi, substituer aux mots :

« confortant le respect des principes »

les mots :

« contre le séparatisme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à revenir à l'intitulé initial de ce projet de loi.